Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201909-20260605-D2026062-DE

Date de convocation : 29/05/2026
Date d'affichage : 29/05/2026
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 27
DELIBERATION N° 2026-062

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, cinq juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.
L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.

Présents : Thierry ORVEILLON ; Loïc LEMOINE ; Charlotte GESLAIN ; Serge CHEVALIER ; Flore HUGUERRE ; Alexis LE NAOUR ; Véronique AUGUSTE ; Laurent STAERCK ; Sylvie VADIS ; Jean-Claude ALLAIN ; Marie-France SALMON ; Véronique-Anne HOUZE ; Gérard HAMON ; Viviane PICOUAYS ; Philippe HINGAN ; Laurent FRANKOWSKI ; Rosemary RAFFRAY ; Anaïs LEMEUR ; Megan RICHARD-MORITZ ; Marion ZIEGLER ; Stevan VINCENDEAU ; Gildas DU HALGOUET ; Fanny HAMARD ; Annabelle ORTIZ DE LA ROSA.

Représentés : **Laurent MOUSSET par Laurent FRANKOWSKI**
Erwan MARIE par Véronique AUGUSTE
Lucien RAZA par Gildas DU HALGOUET

Absents excusés :
Secrétaire : Véronique-Anne HOUZE
Quorum fixé à 14 membres présents – constat de 24 membres présents au moment de l'ouverture de la séance
Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 02 avril 2026
Ouverture de la séance à 19H00
Réf : MB

DINAN AGGLOMERATION : PROPOSITION DE CONTRIBUABLES APPELES A SIEGER A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers, en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation.

La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.

La CIID se réunit à la demande du directeur régional/départemental des finances publiques du département du siège de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou de son délégué et sur convocation du président de l'EPCI ou du vice-président délégué, ou à défaut du plus âgé des commissaires dans un délai de deux mois à compter de cette demande.

- La commission est composée de 11 membres à savoir :
  - Le président de l'EPCI (ou un vice-président délégué),
  - 10 commissaires.
- Les commissaires doivent :
  - Être français ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201909-20260605-D2026062-DE

  - Avoir au moins 18 ans,
  - Jouir de leurs droits civils,
  - Être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'établissement public de coopération intercommunale ou des communes membres,
  - Être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.
- Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal **sont désignés par le directeur départemental des finances publiques** sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions prévues ci-dessus, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres.
- Dinan Agglomération doit proposer à la DDFIP une liste de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants en nombre double (soit 40 noms).

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1650 A,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de Dinan Agglomération,

Vu la délibération n°CA-2026-056 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 9 avril 2026 portant création de la CIID, et approuvant les modalités de désignation des contribuables,

Vu la demande adressée à la présente commune par Dinan Agglomération en date du 10 avril 2026 aux fins de proposer des contribuables appelés à siéger à la CIID,

Considérant la nécessité de constituer ou de renouveler la Commission Intercommunale des Impôts Directs de Dinan Agglomération,

Considérant que les personnes proposées ci-après remplissent les conditions légales pour siéger à ladite commission,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **PROPOSE** au directeur départemental des finances publiques, les contribuables suivants pour siéger à la commission intercommunale des impôts directs :

N°	Civilité	Nom/Prénom	Adresse	Date de naissance
1	Monsieur	LEROY Jean-Paul	33 Cana	07/06/1947
2	Madame	SALMON Marie-France	36 Rue des Perrières	08/02/1962

Pour extrait conforme. Transmis à la Préfecture le 11 juin 2026.

Maire	Secrétaire de séance
	MAIRIE DE PLESLIN TRIGAVOU 22 (Côtes-d'Armor)